



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Question au Gouvernement n° 739

Texte de la question

LIBERTÉ ACADÉMIQUE

Mme la présidente. La parole est à M. Patrick Hetzel.

M. Patrick Hetzel. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il y a quelques mois, madame la ministre, la présidence de l'université Bordeaux Montaigne a interdit de parole Mme Sylviane Agacinski, philosophe, estimant que son intervention créerait un risque de trouble à l'ordre public.

Mme Émilie Bonivard. Incroyable !

M. Patrick Hetzel. La semaine dernière, la même présidence laissait s'exprimer au sein de l'université M. Jean-Marc Rouillan, condamné pour apologie du terrorisme et pour deux assassinats à caractère terroriste.

M. Olivier Marleix. Quelle honte !

M. Vincent Descoeur. Scandaleux ! Nous sommes sur Mars !

M. Patrick Hetzel. Dans une interview, il avait ainsi déclaré au sujet des frères Kouachi : « J'en ai marre des poncifs antiterroristes [...]. Moi je les ai trouvés très courageux [...]. » Tout cela est pour le moins choquant : je n'ose imaginer, madame la ministre, que vous combattiez la philosophie et protégiez le terrorisme. Vous assurez la tutelle des universités ; vous avez mission de garantir qu'elles respectent la légalité ;...

M. Maxime Minot. Eh oui !

M. Bruno Bilde. Évidemment !

M. Patrick Hetzel. ...mais étrangement, à ce sujet, on ne vous a pas entendue. Ma question sera donc double : pourquoi ce silence assourdissant, et que comptez-vous faire en vue de combattre cette inacceptable inversion des valeurs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe RN.*
– *Mme Blandine Brocard applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Sylvie Retailleau, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Comme vous l'avez évoqué, monsieur Hetzel – vous êtes bien placé pour le savoir –, l'autonomie des universités constitue un fait historique,...

M. Vincent Descoeur. Cela n'autorise pas tout ! Il y a aussi la loi !

Mme Sylvie Retailleau, ministre. ...qui ne leur permet cependant pas tout. Lorsqu'on ne s'exprime pas, on travaille : on œuvre afin de maintenir le calme, d'éviter les blocus, de conserver aux universités leur liberté académique, aux étudiants et aux personnels le droit d'y accéder. *(Exclamations continues sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Deux poids, deux mesures !

Mme Sylvie Retailleau, ministre. Je le répète, c'est un travail que nous accomplissons quotidiennement pour nos étudiants. *(Mme Émilie Bonnivard s'exclame.)*

M. Fabien Di Filippo. Vous êtes la ministre des repas au Crous !

Mme la présidente. S'il vous plaît, chers collègues !

M. Fabien Di Filippo. Répondez sur le fond, madame la ministre !

Mme Sylvie Retailleau, ministre. Puisque ces sujets vous intéressent, voyez ce que nous venons de faire concernant les bourses, les récentes annonces touchant les universités ! *(Huées sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Quelle médiocrité !

M. Fabien Di Filippo. C'est honteux !

M. Vincent Descoeur. La question ne portait pas sur les menus du Crous. Vous devriez prendre des sanctions, madame la ministre !

Mme la présidente. La parole est à M. Patrick Hetzel.

M. Patrick Hetzel. Madame la ministre, votre réponse est incroyable. Avez-vous bien conscience que la même université interdit à Mme Agacinski de s'exprimer dans son enceinte...

M. Maxime Minot. Eh oui !

M. Patrick Hetzel. ...sans que personne trouve à redire à cette décision inquiétante, et entérine l'apologie du terrorisme, ce qui ne semble pas vous déranger ? *(Exclamations et applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)*

M. Maxime Minot. C'est hallucinant ! Démission !

M. Patrick Hetzel. En tant que ministre de l'enseignement supérieur, il vous revient, encore une fois, de vous assurer que la liberté académique, que nous devons évidemment défendre, ne franchisse pas les bornes de la légalité !

Mme la présidente. Merci, cher collègue.

M. Patrick Hetzel. Vous-même avez pu constater que, trois jours après les faits dont je vous parle, l'université Bordeaux Montaigne était fermée pour plusieurs mois à la suite de dégradations massives. Tout cela est intolérable ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur plusieurs bancs du groupe RN.)*

M. Aurélien Pradié. C'est incroyable ! La prochaine fois, madame la ministre, restez dans votre ministère : pas la peine de vous déranger !

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 739

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 avril 2023